



République Française
Département LOIRET
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris

Mairie de Fréville-du-Gâtinais

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le **06 OCT. 2023**

ID : 045-214501504-20231003-D2023_40-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 03/10/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	7	8

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 3 Octobre à 18:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. POISSON André, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 26/09/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/09/2023.

Présents : M. POISSON André, Maire, M. CHENAULT Johann, Mme ASSELIN Caroline, Mme GEINDREAU Sabine, Mme BECQUE Cathy, M. FRAPPIN Christophe, M. FRANCAERT Jean-Luc

Excusé ayant donné procuration : M. BAUNARD Dominique à M. POISSON André

Excusé : M. PELLETIER Laurent

Secrétaire de séance : M. FRAPPIN Christophe

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Montargis

D2023_40 – Décision modificative n°1

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'ajuster les crédits à certains articles du budget. Il propose, par conséquence, de voter la décision modificative suivante, à savoir DM :

Article	Crédits ouverts avant DM	DM	Crédits alloués après DM
203	0,00	15 000,00	15 000,00
2111	30 000,00	- 30 000,00	0,00
2113	0,00	20 000,00	20 000,00
2188	10 000,00	- 5 000,00	5 000,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

– **approuve** la décision modificative n°1 ci-dessus énoncée.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 04/10/2023
Le Maire
M. André POISSON

Le secrétaire de séance,
M. FRAPPIN Christophe